

L'EPS et les lycéens à travers le site Note2be.com

Rappel : Ce site, illégitime au regard de la loi informatique et libertés, a été condamné à la suite de l'ordonnance de référé rendue le 3 mars 2008 par le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Il a, depuis, cessé de publier les noms et les notes des professeurs sur son site.

Professeur	Matière(s)	Votes	Moyenne	Note
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	Initiation aux sciences de l'ingénieur	2	11.59	★
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	Mathématiques	5	19.3	★
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	AI / Electrotechnique	4	5.04	★
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	Physique - Chimie	2	8.67	★
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	Physique - Chimie	1	5.5	★
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	Physique - Chimie	1	20	★
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	Education Physique et Sportive (EPS)	13	17.6	★
Lycée polyvalent Gustave Eiffel	AI / Electrotechnique	5	15.03	★

Ce même 3 mars, j'ai collecté 62 captures d'écran – un certain nombre de notes et de moyennes pour tenter d'évaluer la place de l'EPS et de ses enseignants dans cette notation « sauvage ».

Chaque élève (anonyme) était invité à noter (nommément) le professeur selon 6 critères : l'intérêt, la clarté, la disponibilité, l'équité des notes, l'autorité, la motivation

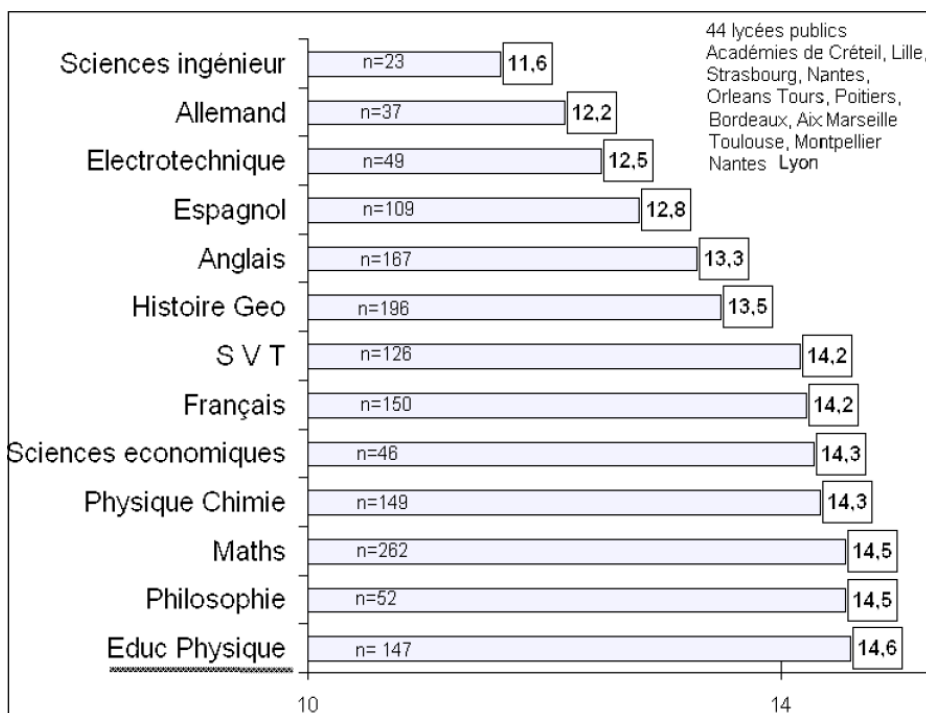
Les collégiens (moins réactifs que les lycéens) se sont assez peu intéressés au site et les élèves des LP l'ont pratiquement ignoré.

Seules les notes des lycéens sont exploitables.

Exemple de données nominatives affichées par le site (et anonymées par moi)

Mon échantillonnage est « empiriquement aléatoire »: 1653 notes, 44 lycées publics de grandes agglomérations choisis dans 12 académies. Il n'est pas exempt de biais possibles (public de lycées de grandes villes, surreprésentation de profils d'élèves différents selon les disciplines notées, ...). Les extrapolations des résultats à l'ensemble des lycéens français doivent être prudentes ; de plus, on ne connaît pas l'écart type des moyennes affichées.

Mais « toutes choses étant égales par ailleurs », on peut constater –au moins dans cet échantillon- que l'EPS défend bien



sa place au lycée général et technologique:

1 er constat :

L'EPS a été notée à une fréquence équivalente à d'autres disciplines obligatoires (Français, Hist-Géo, Langue vivante), elle n'est donc pas marginale dans l'esprit de ces lycéens.

Constatons que les maths caracolent nettement en tête du nombre de réponses.

2eme constat :

Les enseignants d'EPS sont dans le « peloton de tête » des enseignants appréciés.